



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **GRILLO & FILS SA**, Rte Cantonale 100, 1024 Ecublens
2. **Durée du sursis concordataire:** 4 mois
3. **Commissaire:** M. Philippe CHIOCCHETTI
Agent d'affaires breveté
1800 Vevey
4. **Remarques:** LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE
Sursis concordataire 293 LP
Par décision du 5 juillet 2018, communiquée le 2 août 2018, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a accordé à GRILLO & FILS SA, Rte Cantonale 100, 1024 Ecublens, un sursis concordataire de 4 mois, échéant le 3 décembre 2018 et désigné Philippe Chiocchetti, agent d'affaires breveté à Vevey, en qualité de commissaire.
Vous avez droit de recourir au Tribunal cantonal, cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires dans les dix jours dès la présente publication.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne Adm cant

04397621

